



**TROUN
WIESEL**

BILAN FINANCIER

20 OCTOBRE 2025



MAISON DU GRAND-DUC



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG



TROUN WIESEL

BILAN FINANCIER

Le présent document a pour but de présenter et mettre en contexte les dépenses engagées par l'État central (Maison du Grand-Duc et Gouvernement) dans le cadre du Trounwiessel.

Les dépenses soutenues par les communes dans le cadre du Trounwiessel ne sont pas reprises par le présent document et feront l'objet de présentations à part par les communes concernées.

Il est à remarquer, dès à présent, que l'organisation des événements liés au Trounwiessel n'ont pu vraiment débuter qu'en janvier 2025, étant donné que l'annonce de la date d'abdication a été faite par S.A.R. le Grand-Duc Henri lors de son traditionnel discours de Noël le 24 décembre 2024.

PROPOS INTRODUCTIFS

Dans l'histoire de notre monarchie constitutionnelle, un changement de règne constitue un événement d'importance, à la fois solennel et populaire. Ce double caractère se traduit concrètement par l'organisation de deux types de cérémonies aux objectifs distincts :

- d'une part, une cérémonie à caractère institutionnel, destinée à conférer une solennité particulière aux actes formels que sont la signature de l'arrêté d'abdication et la prestation de serment du Chef de l'État ; et
- d'autre part, des festivités à vocation plus populaire, visant à placer toute la population au cœur de cet événement historique.

Pour les cérémonies officielles du 3 octobre, consacrant son avènement au trône, Son Altesse Royale le Grand-Duc Guillaume a souhaité souligner les liens étroits et historiques du Luxembourg avec ses pays voisins et nos partenaires du BENELUX en invitant les Chefs d'État de ces pays. Au vu de l'importance de la construction européenne pour le Grand-Duché, les principaux dirigeants de l'Union européenne figuraient également parmi les invités d'honneur.

Conscients de l'évolution de notre pays au cours des dernières années et du changement générationnel à la tête de l'État, le Gouvernement et la Maison du Grand-Duc ont également saisi cette occasion unique pour innover dans la manière de célébrer cet événement. L'objectif était de concilier les traditions luxembourgeoises avec une touche de modernité, afin de distinguer cette fête des précédentes manifestations comparables.

Le souhait partagé par la Maison du Grand-Duc et le Gouvernement était de créer, pour la journée du 4 octobre 2025, un événement fédérateur, décentralisé, impliquant l'ensemble du pays ainsi qu'un grand nombre d'acteurs culturels et associatifs luxembourgeois, afin de valoriser et mettre en scène toutes les facettes du Luxembourg. Il s'agissait également de permettre à toutes les personnes désireuses de participer à cette célébration de s'y engager activement.

Le présent bilan se décompose comme suit :

1. Frais généraux liés à l'avènement au trône ;
2. Les dépenses en relation avec l'organisation des cérémonies et événements institutionnels le 3 octobre 2025 ;
3. Les dépenses en relation avec l'organisation de la fête populaire « *Dem Grand-Duc seng feierlech Tournée* » du 4 octobre 2025 ; et
4. Les dépenses en lien avec la couverture médiatique des 3 et 4 octobre 2025.

À cela s'ajoutent des coûts indirects liés à des mesures de sécurité renforcées mises en place par la *Police Lëtzebuerg* et le CGDIS, afin d'assurer la protection des autorités et du public et de garantir le bon déroulement de l'événement. Pour des raisons de sécurité et de confidentialité opérationnelle, les détails et les coûts associés à ces dispositifs ne peuvent pas être divulgués.



FRAIS GÉNÉRAUX LIÉS À L'AVÈNEMENT AU TRÔNE

- Frais de restauration et de décoration : **111.760 €**

Ces frais de restauration et de décoration couvrent toutes les dépenses en lien avec un accueil conforme au protocole pour les dignitaires étrangers, mais également des journalistes, ainsi que du personnel technique mobilisé. Il s'agit en particulier d'une série de repas pour les délégations et tables techniques, ainsi que les frais liés au logement des dignitaires étrangers. Y figurent également les frais liés aux décorations, dont notamment les drapeaux ou arrangements floraux.

- Dépenses relatives à l'iconographie institutionnelle : **429.999 €**

Dans le cadre de la passation de pouvoirs, conformément aux traditions de la monarchie luxembourgeoise et à la législation y afférente, une nouvelle iconographie institutionnelle a été réalisée. Ces réalisations incluent la création du monogramme officiel du nouveau Chef de l'État, la production de portraits et de bustes destinés aux lieux officiels (dont par exemple la Chambre des Députés ou le Conseil d'État), la prise de photos (pour les portraits officiels, les timbres et les pièces de monnaie), l'impression des portraits officiels, la création d'un nouveau site officiel de la monarchie (monarchie.lu), ou encore la confection de deux nouveaux uniformes pour S.A.R. le Grand-Duc, etc.

- Frais de transport : **48.550 €**

Les frais de transports incluent notamment la location de véhicules adaptés pour les déplacements en lien avec les festivités des dignitaires étrangers et des membres de la famille grand-ducale, ainsi que la mise en place de navettes pour assurer le transport des journalistes et du personnel technique entre les différents sites afin de garantir à la presse des déplacements fluides et sécurisés permettant de garantir les conditions optimales à une couverture médiatique efficace de l'événement.

- Frais en relation avec la mise en place d'un Centre de presse : **30.311 €**

Ces frais couvrent la mise en place d'un centre de presse à l'ECCL, et englobent également les frais de sécurité, de restauration et de nettoyage dudit centre. À noter que plus de 320 journalistes nationaux et étrangers étaient accrédités pour couvrir les festivités.

Total TTC : **512.813 €**

La somme communiquée peut être considérée comme globalement représentative, sous réserve de légères variations qui pourraient encore intervenir dans les prochaines semaines, notamment en raison de la réception tardive de certaines factures ou ajustements liés au décompte final.



CÉRÉMONIES INSTITUTIONNELLES – JOURNÉE DU 3 OCTOBRE 2025

Les cérémonies protocolaires de l'avènement au Trône, organisées par l'État (Maison du Grand-Duc, Gouvernement et Chambre des Députés) du 3 octobre se décomposent comme suit :

- i. la cérémonie d'abdication de S.A.R. le Grand-Duc Henri au Palais grand-ducal ;
- ii. la cérémonie de prestation de serment de S.A.R. le Grand-Duc Guillaume à l'Hôtel de la Chambre des Députés ;
- iii. l'accueil de LL.AA.RR. le Grand-Duc et la Grande-Duchesse par Madame le Bourgmestre de la Ville de Luxembourg ainsi que d'une série de moments en public ;
- iv. la présentation aux autorités nationales et diplomatiques au Cercle Cité ; et
- v. le dîner de gala au Palais grand-ducal.

Les frais en lien avec (i) la cérémonie d'abdication au Palais grand-ducal (principalement des frais de décoration) sont repris dans le volet précédent (frais généraux).

Les frais liés à (ii) la cérémonie de prestation de serment de S.A.R. le Grand-Duc Guillaume à l'Hôtel de la Chambre des Députés s'élèvent à **294.418 €**.

Comme indiqué ci-dessous, les frais liés à (iii) seront présentés séparément par la Ville de Luxembourg.

Les dépenses présentées ci-dessous concernent les points (iv) et (v).

- **Réception au Cercle Cité : 110.008 €**

La présentation du nouveau couple grand-ducal aux autorités nationales et diplomatiques s'est tenue au Cercle Cité. Environ 380 invités, représentant les institutions luxembourgeoises, la société civile, les instances européennes ainsi que plus de 140 membres du corps diplomatique, ont assisté à l'événement. Une retransmission en direct des cérémonies au Palais grand-ducal et à la Chambre des Députés était proposée dès 10h00, permettant à tous les participants de suivre les moments forts de cette journée historique. Outre les frais de restauration (matériel et service inclus) pour environ 400 personnes, les frais incluent également les frais liés à la décoration, le nettoyage, le gardiennage, les vestiaires, les équipements techniques (écrans géants et sonorisation) et autres services logistiques (comme p.ex. les frais de transport d'une partie des invités par bus).

De même, une grande partie de la décoration florale ayant servi à l'embellissement du Cercle Cité a par la suite été offerte à certaines structures pour hébergement pour personnes âgées de la Ville de Luxembourg, ainsi qu' à l'Hôpital intercommunal de Steinfort en prévision de la visite de S.A.R. le Grand-Duc le lendemain.

- **Dîner de gala au Palais grand-ducal : 68.800 €**

En ce qui concerne le dîner de gala il échet de mentionner que le montant ne se limite pas aux frais de restauration à proprement parler, mais également toute une série de dépenses connexes, comme le recours aux prestations de l'École d'Hôtellerie et de Tourisme du Luxembourg, auxiliaires (cuisine, service, nettoyage) location de matériel supplémentaire, encadrement musical, ou encore la sonorisation pour le discours de S.A.R. le Grand-Duc.

Total TTC : 178.808 €

Nota bene : les frais supportés par la Chambre des Députés ne sont pas intégrés dans le présent total.

La somme communiquée peut être considérée comme globalement représentative, sous réserve de légères variations qui pourraient encore intervenir dans les prochaines semaines, notamment en raison de la réception tardive de certaines factures ou ajustements liés au décompte final.



FÊTE POPULAIRE « *DEM GRAND-DUC SENG FEIERLECH TOURNÉE* » JOURNÉE DU 4 OCTOBRE 2025

La volonté d'organiser une fête populaire trouve son origine dans le souhait partagé de la Maison du Grand-Duc et du Gouvernement d'associer la population ainsi que toutes les personnes de passage à Luxembourg en un grand événement fédérateur et décentralisé mobilisant l'ensemble du territoire national.

L'objectif était d'associer un large éventail d'acteurs culturels et associatifs luxembourgeois, tout en offrant à la population la possibilité de participer activement à cette journée historique.

Dans cet esprit, la Maison du Grand-Duc, en concertation avec le Gouvernement, a souhaité profiter de cette occasion exceptionnelle pour créer un concept original et inclusif pour célébrer cet événement.

Conscients des transformations qu'a connues notre pays ces dernières années, ainsi que du passage de relais générationnel à la tête de l'État, ils ont voulu conjuguer respect des traditions luxembourgeoises et modernité, afin de conférer à cette fête un caractère unique.

Ainsi, l'une des volontés fut de s'appuyer sur le dynamisme du tissu associatif et artistique luxembourgeois. Cette démarche visait à mettre en lumière les profondes mutations de la scène artistique survenue ces dernières années, laquelle a vu émerger une nouvelle génération de talents locaux. L'événement devait ainsi servir de vitrine et d'amplificateur, permettant de valoriser, tant auprès de la population qu'au-delà de nos frontières, la richesse, la diversité et la qualité de la scène artistique luxembourgeoise.

En effet, tenant compte de l'importance de l'événement, qui s'inscrit dans une dualité indissociable avec les cérémonies institutionnelles du 3 octobre 2025, et considérant que la qualité des prestations et fournitures de services devait être à la hauteur des exigences de cet événement institutionnel à la tête du pays, la Maison du Grand-Duc a souhaité recourir, en ces circonstances, à des fournisseurs expérimentés, fiables et capables dans le peu de temps imparti de concevoir et produire un tel événement.

Pour cet effet, il a été recouru à une procédure négociée sans publication préalable dans les conditions prévues par l'article 64, paragraphe (2) de loi modifiée du 8 avril 2018 sur les marchés publics.

En tenant compte de ce qui précède, la Maison du Grand-Duc a souhaité faire appel aux prestations de *den Atelier* s.à r.l., pour une prestation incluant la création et la production de tableaux artistiques sur différents sites représentant la culture et la diversité du Luxembourg, en raison de la capacité de *den Atelier* s.à r.l. de concevoir, élaborer, organiser et produire une telle prestation, capacité qui peut être ventilée en trois points :

- **Capacité de conception :** Le prestataire devait être capable de développer un concept créatif structuré et mûrement réfléchi pour une prestation artistique performative et multidisciplinaire intégrant les différentes facettes du Luxembourg : son histoire, sa vision du futur, sa richesse culturelle et populaire. Une connaissance approfondie du terrain, c'est-à-dire du pays dans toutes ses facettes, étant indispensable pour concevoir un concept créatif pertinent et adapté à l'événement en question.
- **Connaissance du monde culturel luxembourgeois :** Une forte implication du monde culturel luxembourgeois a été souhaitée, ce qui a nécessité, notamment dans les arts performatifs, une fine connaissance des questions contractuelles, juridiques et pratiques entre les artistes et producteurs locaux.
- **Savoir-faire :** Finalement, afin d'aboutir au résultat attendu par la Maison du Grand-Duc, une capacité appropriée de mise en œuvre du concept créatif était indispensable. Cette capacité englobe toutes les questions liées à la production même de l'événement concerné, dont notamment et sans prétendre à l'exhaustivité : les études de faisabilité, les relations avec les autorités locales, la mise en place et la gestion d'une unité de production, ainsi que la maintenance et la manipulation de tout le matériel technique nécessaire à la performance artistique attendue.



En effet, les équipes de *den Atelier* ont une expérience de 30 ans dans l'organisation d'événements de grande ampleur.

Le **montant de la fête populaire** alloué à l'ensemble de ces prestations prévisionnelles s'élève à **4.245.941 € TTC** (3.629.009 € HTVA), reflétant l'ampleur du projet et l'engagement du monde culturel luxembourgeois.

La structure budgétaire repose sur plusieurs pôles essentiels :

- **Création du concept global** : L'élaboration d'un concept original et cohérent constitue le socle de la « *Dem Grand-Duc seng feierlech Tournée* ». Ce travail de fond a mobilisé des experts pour la création des tableaux artistiques et du storytelling autour de la culture et la diversité du Luxembourg dans le cadre de la passation de pouvoirs afin de garantir une expérience immersive et significative pour le public.
- **Définition de l'identité visuelle** : L'identité visuelle, conçue par des experts, a inclus la création du logo, de la charte graphique, des supports de communication et des éléments scénographiques. Cette identité visuelle a permis de renforcer la reconnaissance du projet et d'assurer une cohérence esthétique sur tous les canaux.
- **Conception et production des étapes de la tournée** : Chaque étape de « *Dem Grand-Duc seng feierlech Tournée* » a nécessité une logistique précise et adaptée aux lieux et à la création artistique y présentée, dont notamment le repérage des lieux, la coordination technique, la gestion des équipes, et l'adaptation du concept à chaque espace, de même que l'organisation des répétitions etc.

Conformément aux volontés évoquées précédemment, la totalité du budget artistique alloué à l'évènement a été directement redistribuée aux artistes locaux ayant contribué aux différentes prestations, en reconnaissance de leur talent, de leur engagement et de la qualité de leur participation.

- **Création et production des capsules vidéo** : Des capsules vidéo ont été produites pour chaque étape mais aussi en tant que teaser pour l'évènement du 4 octobre 2025 « *Dem Grand-Duc seng feierlech Tournée* ». Cela implique l'écriture de scénarios originaux, le tournage, le montage et la diffusion sur les plateformes numériques. Ces capsules vidéo ont permis d'intégrer une anthologie et une mise en valeur du cinéma luxembourgeois.
- **Définition de l'identité visuelle** : L'identité visuelle, conçue par des experts, a inclus la création du logo, de la charte graphique, des supports de communication et des éléments scénographiques. Cette identité visuelle a permis de renforcer la reconnaissance du projet et d'assurer une cohérence esthétique sur tous les canaux.

Dans le contexte de l'organisation de la fête populaire, une série de frais liés à la préparation des infrastructures, pris en charge par l'État, s'élèvent à **75.000 €**.

La somme communiquée peut être considérée comme globalement représentative, sous réserve de légères variations qui pourraient encore intervenir dans les prochaines semaines, notamment en raison de la réception tardive de certaines factures ou ajustements liés au décompte final.



COUVERTURE MÉDIATIQUE

Compte tenu du caractère historique de l'évènement, qui a dépassé le seul cadre institutionnel, pour revêtir à la fois une dimension nationale et une dimension internationale, le Gouvernement a entendu assurer une pleine valorisation à travers une couverture audiovisuelle renforcée.

Pour des raisons économiques et dans un souci de bonne gestion des deniers publics, et afin de tirer parti des synergies ainsi que des économies d'échelle propres à ce type de prestation, il a été recouru à un marché public unique couvrant l'ensemble des événements nécessitant une couverture audiovisuelle renforcée, à savoir ceux des 3 et 4 octobre. En effet, la mise en œuvre d'une telle couverture pour ces deux journées requiert des moyens techniques et humains conséquents.

Dans ce même ordre d'idées, il a été évident d'optimiser les ressources disponibles en capitalisant sur les synergies possibles entre ces deux événements, distincts certes, mais organisés dans un cadre commun et pour une même finalité.

En ce qui concerne la journée du 4 octobre 2025 en particulier, la fête populaire intitulée « *Dem Grand-Duc seng feierlech Tournée* », produite par *Den Atelier* pour le compte de la Maison du Grand-Duc, la retransmission en soi de l'évènement a fait partie intégrante de la démarche artistique de *Den Atelier* afin de créer toute une série d'images mettant en valeur le Luxembourg (paysages, monuments, population) à travers toute la journée.

La couverture audiovisuelle des festivités a été assurée par BCE – *Broadcasting Center Europe* s.a., un prestataire spécialisé, pour un montant total de **3.422.076,64 € TTC** (2.924.851,83 € HTVA) afin de garantir une diffusion professionnelle en direct du *Trounwiessel*.

Cette production de haute qualité a permis non seulement de rendre l'évènement accessible à l'ensemble de la population, mais aussi de valoriser l'image du Luxembourg à l'international. Grâce à une réalisation soignée, à la hauteur de l'importance historique de l'évènement, cette couverture contribue à promouvoir le Luxembourg comme un pays moderne, ouvert, multiculturel, attaché à ses traditions et à son rayonnement culturel.

Le recours à BCE – *Broadcasting Center Europe* s.a. s'est également fait dans le cadre d'une procédure négociée sans publication préalable dans les conditions prévues par l'article 64, paragraphe (2) de loi modifiée du 8 avril 2018 sur les marchés publics.

À ces frais de couverture audiovisuelle s'ajoutent une série de frais liés à l'infrastructure :

- **Frais d'achat et de location de matériel : 78.530 €**

Afin de garantir des conditions optimales pour la couverture médiatique et le bon déroulement des cérémonies, la location et l'installation de tribunes de presse sur les différents sites, ainsi que la mise en place des équipements techniques nécessaires (sonorisation, éclairage, sécurité des installations) ont permis d'assurer une visibilité professionnelle de l'évènement tout en répondant aux exigences des médias nationaux et internationaux.

- **Frais de communication / photographes : 8.660 €**

Dans le cadre des cérémonies officielles de l'avènement au trône, des prestations spécifiques ont été mises en place afin de garantir une communication optimale et une couverture médiatique de qualité, incluant notamment les frais afférents à l'intervention de photographes professionnels chargés de la couverture visuelle des événements organisés du 3 au 5 octobre.

Total TTC : 3.509.467 €

La somme communiquée peut être considérée comme globalement représentative, sous réserve de légères variations qui pourraient encore intervenir dans les prochaines semaines, notamment en raison de la réception tardive de certaines factures ou ajustements liés au décompte final.



TOTAL DES DÉPENSES

FRAIS GÉNÉRAUX LIÉS À L'AVÈNEMENT AU TRÔNE	
Frais de restauration et de décoration	111.760,00 €
Dépenses relatives à l'iconographie institutionnelle	429.999,00 €
Frais de transport	48.550,00 €
Frais en relation avec la mise en place d'un Centre de presse	30.311,00 €
CÉRÉMONIES INSTITUTIONNELLES - JOURNÉE DU 3 OCTOBRE 2025	
Réception au Cercle Cité	110.008,00 €
Dîner de gala au Palais grand-ducal	68.800,00 €
FÊTE POPULAIRE « DEM GRAND-DUC SENG FEIERLECH TOURNÉE » - JOURNÉE DU 4 OCTOBRE 2025	
Prestation Den Atelier s.à r.l.	4.245.941,00 €
Frais en relation avec la préparation des infrastructures	75.000,00 €
COUVERTURE MÉDIATIQUE	
Couverture audiovisuelle par BCE s.a.	3.422.076,83 €
Frais d'achat et de location de matériel	78.530,00 €
Frais d'interprétation et de traduction, frais de publication	8.660,00 €
Total général HTVA	7.162.597,73 €
TOTAL GÉNÉRAL TTC	8.629.635,83 €